

**Bruxelles, le 12 septembre 2025
(OR. en)**

12723/25

**Dossier interinstitutionnel:
2025/0555 (COD)**

COMPET 854	POLGEN 140
IND 342	ECOFIN 1154
MI 639	COH 171
CADREFIN 186	INDEF 89
FIN 1060	CULT 96
RECH 381	CYBER 240
ESPACE 59	JAI 1231
CONSOM 170	DIGIT 169
DUAL USE 42	DATAPROTECT 206
EDUC 353	FREMP 228
TELECOM 294	RELEX 1147
ENER 437	COPS 439
ENV 824	UD 199
CLIMA 329	AUDIO 79
AGRI 414	PROCIV 115
TRANS 376	IPCR 63
SAN 551	MAP 55
PHARM 121	FISC 236
BIOTECH 11	CODEC 1242
POLMIL 257	CSC 446

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Préparation du Conseil "Compétitivité" (marché intérieur, industrie, recherche et espace) du 29 septembre 2025 Fonds pour la compétitivité - <i>Présentation par la Commission</i> - <i>Débat d'orientation</i>

Les délégations trouveront en annexe une note de la présidence sur le Fonds pour la compétitivité en vue du débat d'orientation qui aura lieu lors de la session du Conseil "Compétitivité" du 29 septembre 2025.

DOCUMENT DE RÉFLEXION
Session du Conseil "Compétitivité"
Bruxelles, le 29 septembre 2025

LE FONDS POUR LA COMPETITIVITE AU SERVICE DES ENTREPRISES

Les derniers rapports Draghi et Letta ainsi que la *boussole pour la compétitivité de la Commission européenne* ont fait état d'un important déficit d'investissement qui doit être comblé si l'Europe veut concrétiser ses ambitions en matière de compétitivité, de transition écologique, de sécurité et de résilience. Ce déficit met en péril la capacité de l'UE à maintenir sa puissance industrielle mais aussi à mener la double transition et la course technologique à l'échelle mondiale. Les *rapports Draghi et Letta* démontrent tous deux que la prospérité et l'influence géopolitique futures de l'Europe reposent sur la réduction de ce déficit au moyen d'investissements ciblés et plus audacieux.

Pour atteindre les objectifs de l'Europe en matière de politique écologique et industrielle, les acteurs publics et privés doivent faire preuve d'un plus grand appétit pour le risque. Le défi réside dans le fait que la décarbonation, la transition numérique et le développement de nouvelles technologies impliquent de profondes incertitudes et de longs délais d'amortissement, ce qui rend ces investissements peu attrayants dans le cadre de modèles de financement classiques et prudents. Comme le souligne le rapport Draghi, les mécanismes existants ne mobilisent pas suffisamment de capitaux, notamment pour les projets de grande envergure ou de pointe qui sont nécessaires pour renforcer l'excellence et la souveraineté industrielles de l'Europe. Les investisseurs privés, en particulier, sont actuellement réticents à s'engager à l'échelle requise ou à assumer le niveau de risque nécessaire sans soutien public.

En réaction, et sur la base du rapport Draghi, la Commission européenne a proposé la création d'un *Fonds européen pour la compétitivité (FEC)*. Le FEC est destiné à servir de catalyseur pour combler le déficit d'investissement, en s'appuyant sur l'ensemble des instruments financiers de l'UE afin de mobiliser des investissements au service des priorités stratégiques et industrielles de l'Europe. En regroupant au sein d'un même cadre réglementaire et de gouvernance cohérent un large éventail de fonds et de mécanismes de financement existants, le FEC vise à apporter un soutien plus efficace et plus ciblé à des secteurs et projets clés afin de garantir l'excellence technologique et industrielle de l'Europe.

Le FEC utilisera toute la gamme des instruments financiers de l'UE disponibles, à savoir subventions, marchés publics, prêts, garanties, investissements en fonds propres, financements mixtes, etc. Pour que le FEC soit réellement efficace, les entreprises et les investisseurs doivent y voir un franc succès – ce sont eux qui, en l'utilisant activement, lui permettront d'atteindre son objectif. Les entreprises doivent être en mesure d'accéder facilement et rapidement à des financements, en bénéficiant de conseils clairs et avec un minimum d'obstacles administratifs. Des procédures de demande et d'attribution rapides et prévisibles ainsi qu'un soutien sur mesure seront essentiels, en particulier pour les PME, les jeunes pousses et les entreprises en expansion cherchant à devenir des acteurs compétitifs à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, les investisseurs doivent bénéficier d'incitations positives les amenant à participer. Ils doivent avoir l'assurance que les outils financiers et les mécanismes de partage des risques sont conçus de manière solide pour toutes les étapes du parcours d'investissement, du stade précoce de l'innovation au déploiement à l'échelle industrielle. Le recours à des instruments financiers davantage axés sur le marché, tels que ceux relevant de l'instrument InvestEU du FEC, peut mobiliser davantage de capitaux privés, contribuer à atténuer les risques commerciaux au moyen de garanties et de co-investissements, amplifiant ainsi l'effet de chaque euro d'argent public et soutenant l'expansion des innovations radicales et des technologies de pointe. Dans le même temps, par le recours à des subventions, la Commission pourrait orienter le soutien vers des actions stratégiques.

Il est impératif de comprendre les réalités auxquelles les entreprises se trouvent confrontées. Le FEC ne peut véritablement débloquer de capitaux privés et optimiser l'utilisation des ressources publiques disponibles qu'en dialoguant activement avec les entreprises et les investisseurs et en modelant son offre de manière à répondre à leurs besoins et aux obstacles auxquels ils font face. La simplification, la transparence et la flexibilité doivent être au cœur de la gouvernance et du fonctionnement du FEC.

Pour que le FEC fonctionne pour les entreprises, il faudra un engagement politique fort pour en simplifier la gouvernance et l'administration. La réussite dépend du juste équilibre qui pourra être trouvé entre les instruments axés sur l'État, tels que les subventions et les marchés publics, et les instruments davantage axés sur le marché, tels que les prêts, les garanties et les investissements en fonds propres dans le cadre du programme InvestEU du FEC. Grâce à cette approche, le FEC pourrait devenir une pierre angulaire de la réalisation des ambitions industrielles et de l'excellence technologique de l'UE.

Les États membres sont invités à engager des discussions sur deux questions clés:

- Quels seront les critères de réussite les plus importants pour le Fonds européen pour la compétitivité aux yeux des entreprises et des investisseurs, notamment en termes de simplification et d'accélération du traitement des demandes?
 - Comment faire en sorte que les instruments financiers inclus dans le Fonds européen pour la compétitivité qu'il est proposé de mettre en place soient les plus efficaces pour mobiliser des capitaux privés en faveur de projets qui permettent d'atteindre les objectifs de politique industrielle de l'Europe?
-